

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JANVIER 2026 SUR LE BUDGET

Séance extraordinaire sur le budget du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue sous la présidence de madame la mairesse Daphné Raymond le 19 janvier 2026 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Annie Guillemette, conseillère du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Jennifer McMullin, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Le poste de conseiller.ère du district 2 étant vacant depuis le 12 janvier 2026.

Sont également présents, monsieur le directeur général et trésorier par intérim Jessy Létourneau et madame la directrice générale adjointe, greffière et assistante-trésorière Françoise Ruel.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) ***Règlement numéro 391-2026 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux 2026 – Adoption.***
- 5) **Étude et adoption du Programme triennal des immobilisations 2026 2027-2028, activités de proximité.**
- 6) **Étude et adoption des Prévisions budgétaires 2026, activités de proximité.**
- 7) **Période de questions.**
- 8) **Levée de la séance extraordinaire.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

La directrice générale adjointe, greffière et assistante-trésorière certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par la présidente, madame la mairesse Daphné Raymond.

2) Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 2026-01-0629

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 janvier 2026 sur le budget tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) *Règlement numéro 391-2026 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux 2026 – Adoption.*

Résolution 2026-01-0630

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'adopter le *Règlement numéro 391-2026 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux 2026.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Étude et adoption du Programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028, activités de proximité.

Le directeur général et trésorier par intérim présente le sommaire du budget pour l'année 2026.

Résolution 2026-01-0631

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte le Programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028, qui totalise 4 384 366 \$ (2025 : 10 595 500 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Étude et adoption des Prévisions budgétaires 2026, activités de proximité.

Résolution 2026-01-0632

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte les Prévisions budgétaires pour l'année 2026, qui totalisent des recettes et des dépenses au montant de 12 343 602 \$ réparties comme suit :

REVENUS	2025	2026
Taxes foncières générales	5 596 300 \$	5 770 100 \$
Taxes foncières Agglomération	1 249 600 \$	1 120 100 \$
Compensation Newport (Agglomération)	262 400 \$	283 302 \$
Taxes foncières de secteurs	126 300 \$	125 800 \$
Tarif aqueduc	547 400 \$	548 200 \$
Tarif égout	473 000 \$	463 900 \$
Matière résiduelles	611 100 \$	610 700 \$
Compensations tenant lieu de taxes	526 900 \$	526 700 \$
Transferts	1 277 000 \$	1 335 600 \$
Services rendus	1 230 600 \$	1 223 750 \$
Imposition de droits	221 500 \$	240 450 \$
Intérêts	85 000 \$	95 000 \$
TOTAL REVENUS	12 207 100 \$	12 343 602 \$
CHARGES		
Administration générale	1 750 800 \$	1 558 838 \$
Sécurité publique		
Police	864 500 \$	896 613 \$
Incendie (Agglomération)	1 219 000 \$	1 207 500 \$
Civile	173 500 \$	165 300 \$
Transport	3 218 700 \$	3 576 872 \$
Hygiène du milieu		
Eau potable	482 400 \$	419 200 \$
Eaux usées et égout	320 300 \$	344 700 \$
Matière résiduelles et collectes sélectives	684 200 \$	706 760 \$
Aménagement urbanisme	392 600 \$	375 932 \$
Promotion et développement économique	173 500 \$	121 415 \$
Loisirs et culture	1 230 800 \$	1 207 690 \$
Frais de financement (Ville)	395 300 \$	424 332 \$
Frais de financement (Agglomération)	59 900 \$	55 350 \$
TOTAL CHARGES	10 965 500 \$	11 060 502 \$
Résultats avant conciliation à des fins fiscales	1 241 600 \$	1 283 100 \$
Déduction : Remboursement de la dette à long terme (Ville)	885 900 \$	987 600 \$
Déduction : Remboursement de la dette à long terme (Agglomération)	101 800 \$	116 200 \$
Déduction : Remboursement au fonds de roulement (Ville)	56 800 \$	41 950 \$
Déduction : Remboursement au fonds de roulement (Agglomération)	4 600 \$	4 600 \$
Déduction : Activités d'investissement	267 500 \$	278 250 \$
Addition : Appropriation d'excédent de fonctionnement non-affecté	75 000 \$	145 500 \$
TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES	1 241 600 \$	1 283 100 \$
RÉSULTAT NET	- \$	- \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Période de questions.

- 1) Questionnement sur l’acquisition des deux camions de pompiers et celui aux Travaux publics.

8) Levée de la séance extraordinaire.

Résolution 2026-01-0633

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que la séance extraordinaire soit levée à 19 h 56.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Daphné Raymond
Mairesse

Françoise Ruel
Directrice générale adjointe,
greffière et assistante-trésorière